

Débat et décision dans le cadre de la crise Irakienne de 1991.

Sujet : intervenir en Irak en 1991 : pourquoi ?

Comprendre les logiques qui président à une décision à partir d'un discours politique.

Le texte proposé ne permet bien évidemment pas de répondre à une question sur la pertinence de la décision et il ne permet pas non plus d'avoir en main l'ensemble des éléments nécessaire à la compréhension de cette décision. Mais le décideur a-t-il jamais l'ensemble de ces éléments et à fortiori les citoyens maîtrisent-ils l'intégralité des tenants et aboutissants sur ces questions ?

L'objectif affiché par les IO du programme d'ECJS de 1^{ière} est le suivant :

Exercice de la citoyenneté, formes de participation politique et d'actions collectives

(...) La démocratie implique donc la participation active des citoyens.

Celle-ci concerne autant la participation au débat public censé éclairer les décisions collectives que la prise de ces décisions elle-même. *Elle peut donc prendre différentes formes. Le thème précédent met en évidence l'importance dans une démocratie de la participation au processus de désignation de représentants élus. Celui-ci insiste sur les autres dimensions :*

- la participation à l'espace du débat public où se forme l'opinion publique, ce qui implique l'analyse critique des moyens de communication de masse et de leurs effets (y compris de l'Internet, des forums et du courrier électronique) ;

Le texte proposé comme support est une allocution de François Mitterrand, alors président de la République, le 16 janvier 1991, qui annonce aux français par une allocution télévisée le déclenchement du conflit avec l'Irak conformément à la résolution de l'ONU 660 d'août 1990 demandant le retrait de l'Irak et la résolution 678 de novembre 1990 qui autorise l'emploi de la force pour y parvenir.

Qui décide dans une démocratie d'intervenir lors d'un conflit.

La réponse à la question au « faut-il intervenir ? » dépend de la réponse à la question « que faut-il prendre en compte ? ». Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'étudier la perception de **l'intérêt national**, perception toujours voilé par différents facteurs : Groupe de pression, rôle de l'opinion publique, fabrication de cette opinion, perception du décideur, objectifs politiques (politique intérieure et extérieure) du décideur...

Il est bien entendu impossible de maîtriser et de présenter aux élèves l'ensemble de ces éléments. Mais, en relation avec l'épreuve courte du baccalauréat, le commentaire de document, on peut réfléchir à la présentation des enjeux de défense par le président de la république pour convaincre du bien fondé de l'intervention française.

La séance porte alors non pas sur l'intérêt réel ou supposé de l'intervention mais bien sur les modalités de présentation de cette décision.

Voir là encore les IO du programme d'ECJS de 1^{ière}: *Le devoir de défense, depuis la suspension de la conscription et l'instauration de l'Appel de préparation à la défense (APD), ainsi que la mise en place du parcours citoyen, exigent que l'école soit partie prenante d'une réflexion critique sur les moyens de préserver les valeurs de civilisation et de liberté fondatrices de notre démocratie, sur la sécurité collective des citoyens, sur le devoir d'ingérence lorsque les droits de l'homme ou le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sont*

*outrageusement bafoués, sur les engagements humanitaires, **et tout particulièrement sur le rôle et l'usage des forces armées dans ces contextes.***

On peut reprendre de manière quasi complète les termes du programme pour questionner le document : l'intervention militaire comme moyen de préserver les valeurs de civilisation et de liberté dans le cas de l'Irak ? Rôle et usages des forces armées dans ce contexte pour garantir la sécurité collective des citoyens » ?

Le cours d'ECJS dans sa démarche appelle au débat : *Parmi les méthodes pédagogiques mobilisables pour cet enseignement, il y a lieu de privilégier **l'organisation de débats argumentés.** Ils contribuent à créer un espace de discussion au lycée permettant de comprendre le sens et les règles de la participation politique. Un débat argumenté est un débat préparé. Cela suppose le recours à des ressources documentaires appelant une utilisation méthodique du CDI. L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques variées selon le sujet abordé : ouvrages, dossiers de presse, recherche de documents historiques, politiques ou juridiques, y compris sur cédérom ou sur l'Internet, enquêtes, etc. en visant à former l'esprit critique des élèves face aux résultats de ces recherches.*

Il ne s'agit pas de juger mais bien de comprendre les enjeux politiques, géopolitiques et autres qui influencent et orientent la décision et de préparer les élèves à l'exercice du raisonnement critique et donc à être des citoyens actifs.

Question d'accroche : **le citoyen confronté à l'allocution du président de la république** (situation idéale = écoute du discours (*gratuit*) sur site de l'INA : rubrique histoire, guerre du Golfe). Que comprenez vous de ce texte ? Comment réagir à un discours politique ?

1^{ière} temps : (re)lecture du texte : Quel est le sujet ? + Lecture du dossier documentaire joint présenté par l'enseignant. Compréhension rapide des enjeux mais pas de réponse sur la pertinence de l'intervention française.

2^{ième} temps : retour sur texte et réponse aux questions sur texte découpé (cf. feuille jointe)

3^{ième} temps : synthèse des informations relevées dans le document et mise en place du débat. Intervenir mais pourquoi ?

L'ensemble des éléments éclairés par le texte doit faire émerger un débat argumenté sur le rôle du citoyen face aux décisions politiques et particulièrement la nécessité d'un raisonnement critique de la part de celui-ci. En ECJS, il ne peut s'agir de répondre à la pertinence de l'intervention française mais bien d'amener les élèves à exercer ce raisonnement critique. C'est sur la construction de cette démarche qu'est bâtie la proposition de séance ci-dessus.